

Convention de stage relative à la formation Cycle d'Ingénieur d'Etat :

Génie Informatique

La présente convention de stage implique les signataires suivants :

F .	Faculté	des	Sciences	et	Techniques	- 1	Errachidia.	(FSTE)
اللة	a racuite	ucs	SCIENCES	CL			CALL MCHICALOR.	(= 0 =)

Adresse: BP 509 Boutalamine Errachidia, Maroc

Représentée par Monsieur : Mr. Yousef FARHAOUI

en qualité de coordonnateur de la

filière du Cycle d'Ingénieur d'Etat, intitulé :

« Génie Informatique »

GSM:

0672377651 / 0662213752

E-mail:

y.farhaoui@fste.umi.ac.ma / youseffarhaoui@gmail.com

L'organisme d'accueil:

Représenté par Monsieur :

Adresse:

GSM:

E-mail:

L'étudiant(e): Youssel Tind

Adresse: Hay onled aabou onled bertil Torrondant

GSM: 0703780499

E-mail: tividy oursef. pro @ gmeil.com

Article 1 : Objet

La présente convention a pour objet de définir les conditions et modalités du stage que l'organisme d'accueil propose à l'étudiant(e). Le stage aura pour objet essentiel d'assurer l'application pratique de l'enseignement donné, par l'établissement, et ce en organisant des visites sur des installations industrielles et en réalisant des études accordées par l'organisme d'accueil.

· Article 2: Encadrement et suivi

Pour accompagner l'étudiant(e) dans son stage, et ainsi instaurer une véritable collaboration L'organisme d'accueil /Etudiant(e)/L'établissement, l'organisme d'accueil désigne un encadrant lui appartenant pour superviser et assurer la qualité du travail fourni par l'étudiant(e).

Le chef de l'établissement désigne, sur proposition du responsable de la formation, en tant que tuteur, un encadrant qui procurera une assistance pédagogique parallèle.

• Article 3: Programme

Le programme de stage doit être définit conjointement par l'établissement, l'organisme d'accueil et l'étudiant(e). Le contenu de ce programme doit permettre à l'étudiant(e) une réflexion avec ses études. La durée du stage doit être fixée, aussi, conjointement.

• Article 4 : Indemnité de travail

La présente convention n'est pas un contrat de travail. L'étudiant(e) ne pourra prétendre à aucun salaire ni rémunération de l'organisme d'accueil. Toutefois, lorsqu'un travail productif est demandé au stagiaire, une gratification peut être envisagée et son montant est laissé à l'appréciation de l'organisme d'accueil.

Article 5 : Règlement

Durant son stage, l'étudiant(e) est soumis(e) à la discipline de 'organisme d'accueil, notamment en ce qui concerne l'horaire, la hiérarchie et la sécurité. L'étudiant(e) déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'organisme d'accueil et s'engage à s'y conformer en tant que stagiaire, pendant toute durée de son stage. En cas de manquement à la discipline, le chef de l'établissement peut mettre fin au stage.

• Article 6 : Confidentialité

L'étudiant(e), en cours de stage et l'ensemble des acteurs liés à son travail, s'interdisent formellement de divulguer tout ou partie des informations de nature technique, commerciale, financière ou autre, n'étant accessibles ni connues du public en général, à quelques tiers que ce soit, pendant la durée du stage. Cette obligation reste valable après l'expiration du stage.

Article 7: Assurance accident du travail

En cas d'accident de travail survenant durant la période du stage, l'organisme d'accueil s'engage à faire parvenir immédiatement à l'établissement toutes les informations indispensables à la déclaration de l'accident.

L'étudiant(e) soussigné aura obligatoirement souscrit une assurance couvrant responsabilité civile durant les stages et séjours effectués.

• Article 8 : Evaluation de l'organisme d'accueil

Le stage accompli, le parrain établira un rapport d'appréciation générale sur le travail effectué et le comportement de l'étudiant(e) durant son séjour au sein de l'organisme d'accueil. Ce dernier remettra à l'étudiant(e) une attestation indiquant la nature et la durée et également une évaluation sur les travaux effectués.

• Article 9 : Rapport de stage

A l'issue du stage, l'étudiant(e) rédigera un rapport de stage qui fait état de ses travaux et de son vécu au sein de l'établissement et restera strictement confidentiel si l'organisme d'accueil l'exige.

Fait le .02/.06./.2025.... à Errachidia.

Signatures

L'étudiant(e):	Le coordonnateur du Cycle d'Ingénieur d'Etat « GI »:	Le représentant de l'Organisme d'accueil :	Le chef de l'établissement :
	d'Ingénieur ARHAOUI	The state of the s	Mountain Annual Property of the Parket of th